

SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE DU 07 mars 2022

PRESENTS

- Mme BARBE, conseillère municipale adjointe aux écoles
- M. CAMMAS, délégué des parents d'élèves
- Mme DAVIDOU, déléguée des parents d'élèves
- M. DENIER, délégué des parents d'élèves
- M. FERNANDEZ, délégué remplaçant des parents d'élèves
- Mme JOSEPH, adjointe en maternelle
- Mme SUISSE, adjointe en maternelle
- Mme CHIBARY, adjointe en élémentaire
- Mme DALL'ASEN, adjointe en élémentaire
- Mme LAVERGNE, adjointe en élémentaire
- Mme TOURET, directrice de l'école primaire
- Mme ROUCOU, directrice de l'ALAE

EXCUSES ou ABSENTS

- M. PASTOR, IEN de la circonscription de Cahors 1
- Mme TOURTOIS, déléguée des parents d'élèves
- M. TERRIER, DDEN

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés :

➤ APPROBATION DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

➤ SORTIES ET PROJETS EFFECTUES/A VENIR

<u>PS/MS/GS</u>	<u>CP/CE1</u>	<u>CE1/CE2</u>	<u>CM1/CM2</u>
Ecole de la forêt 10/11, 01/12 12 et 26/01, 5/02	Ecole de la forêt 1 mercredi sur 2 à compter du 29 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi sur 2 à compter du 22 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi par mois environ à compter du 15 septembre
Bibliothèque de Pradines 1 mercredi sur 2 ou 3 - Emprunt de livres			
JMF (annulé à cause du contexte sanitaire) 26 janvier	Jeunesses musicales de France « Contes défaits » 22 octobre 2021 Entrées : 135 euros ; bus : 77 euros (financés par la mairie)		
	Spectacle dans le cadre des Rencontres Répercutantes « La princesse au tambour » Gérard Grimal 10/12 (entrées gratuites, bus financé par la mairie 77 euros)		
Festivités de Noël Sortie à la Patinoire (entrées gratuites, bus financé par la mairie 143 euros) Livres offerts par la mairie à chaque enfant , cadeaux achetés par la coopérative pour mettre au pied du sapin (env 250 euros) Spectacle (offert par la mairie) annulé à cause de la situation sanitaire			
	Percussions collectives Orff Lot Arts vivants - Prêt d'instruments – 50 euros		
Animation nature sur les oiseaux - Novembre, 200 euros Intervention + fabrication de boules de graisse	Prix des incorruptibles 30 euros (adhésion) + 67,56 euros (livres) Découverte de 5 albums, vote en mai	Intervention de la fédération de la pêche Elevage de truites 3 et 31/01, le 14/02 + 30/05 initiation à la pêche	
Partenariats sportifs : Handball, période 4			

		Projet Twictée Dictée sur Twitter Permis Piéton (CE2) Avec la Maif	Théâtre de Cahors « J'ai trop peur » 29/03 Entrées 54 euros + bus à prévoir
Des poussins dans la classe Mars 2022 Œufs placés dans la couveuse prêtée par l'ALAE, naissance prévue pour la fin du mois.			SYDED « Les déchets » 11/04 en classe 12/04 visite du centre de tri de Catus (bus offert par le Syded) + Intervention compostage en classe 10/05
« Fête du court » en partenariat avec la bibliothèque de Pradines Diffusion à la salle de La Prade - 21 mars (3 projections, une par cycle)			
Spectacle de fin d'année – dirigé par Gérard Grimal - avec les 4 classes de l'école « La Terre a perdu la mémoire » Mardi 17 mai 2022 10 et 11/02 Intervention de G. Grimal dans les classes 11, 12 et 13/05 Intervention de G. Grimal dans les classes Lundi 16/05 : Répétitions à la salle de La Prade avec les artistes Mardi 17/05 : Générale le matin puis représentation publique l'après-midi (avec l'école Jean Moulin et/ou l'EPHAD) Spectacle à 18h30 (env 1h15) à La Prade. Pot convivial à la suite du spectacle avec les familles si le protocole le permet / Participation libre des spectateurs Coût du partenariat : 2500 euros Financement à déterminer avec la mairie. <u>A l'étude</u> : - Budget des sorties des 4 classes pour deux trimestres (à chiffrer : 8 bus à env 70 euros + 160 entrées à 2 euros) - Budget exceptionnel demandé à la mairie pour projet innovant - Le reste à la charge de la coopérative scolaire			

Le projet musical a été présenté à la municipalité fin 2021 et a obtenu le soutien de celle-ci. Mme Barbé précise que ce projet pourrait d'ailleurs être valorisé dans le Vivre à Pradines, entre autres car il promeut les liens intergénérationnels.

A ce jour, le budget n'ayant pas été voté, il est impossible de donner la participation précise de la mairie. Pour le financement, M. Denier suggère de solliciter l'ADDA ou le département.

Les modalités du pot convivial sont débattues en conseil d'école : confection de plats/pâtisseries par les familles, mise en place d'une buvette... M. Denier soulève l'ambivalence de la situation quant au fait de demander aux parents d'amener des plats puis de les leur vendre. Une proposition hybride est mise en avant : un libre-service pour la nourriture (type auberge espagnole) et une buvette pour les boissons. Ceci sera rediscuté ultérieurement. Le conseil d'école s'accorde sur le fait que l'entrée au spectacle ne sera pas payante. Une participation libre sera mise en option. Afin de réaliser des bénéfices, les enseignantes se proposent d'organiser une tombola dont les résultats seraient tirés au sort à la suite de la représentation. Les enseignantes souhaitent d'ores et déjà remercier la mairie pour l'intérêt qui est porté au projet ainsi que les deux parents techniciens (son/lumière) qui à priori devraient participer bénévolement au spectacle en tant que régisseurs.

M. Denier soulève la question de l'exposition au son et à la puissance engendrée par les tambours et propose l'utilisation de casques pour les enfants et des répétitions en extérieur. Les enseignantes se veulent rassurantes : l'exposition n'est ni quotidienne ni conséquente. Toutefois, elles s'engagent à évoquer cette question avec l'organisateur.

➤ **COMPTE - RENDU FINANCIER DE LA COOPERATIVE**

Le grand livre des comptes est présenté. Au 07/03/22, le solde est de 2443,07 euros.

Pour information, les bénéfices des photos et des chocolats sont les suivants : 226,25 euros pour les chocolats et 610 euros pour les photos. Les parents en ont été informés via Educartable.

Monsieur Denier se propose de comparer les rentrées d'argent avec les années précédentes. La réponse sera donnée au prochain conseil d'école.

➤ **PRESENTATION DE L'ANNEE 2022/2023**

Effectifs prévisionnels

PS : 3 - MS : 12 - GS : 6 - CP : 6 - CE1 : 10 - CE2 : 12 - CM1 : 13 - CM2 : 9

Soit un total de 71 élèves (sans compter les TPS qui seront potentiellement acceptés).

Contrairement aux années précédentes, les effectifs seraient en légère baisse sur l'école Daniel Roques. Les perspectives pour la rentrée 2022 sont toutefois encourageantes avec de nombreux frères et sœurs dans le listing. Mme Barbé indique que les baisses d'effectifs sont conséquentes sur l'école Jean Moulin depuis deux ans (moins 30 élèves cette année). De nombreux logements sont toutefois en construction mais à ce jour la mairie n'a pas de visibilité sur la configuration des familles. Mme Touret rappelle que dans le cadre du prévisionnel pour la carte scolaire 2023 les effectifs (et les noms) des futurs inscrits doivent être remontés à l'administration fin 2022. Afin de respecter le RGPD, la mairie refuse de fournir les noms des élèves. Mme Touret demande à l'administration municipale de se rapprocher de l'Inspection Académique pour évoquer ce refus afin de ne pas mettre en difficulté les directrices d'école dans leurs prérogatives. M. Denier soulève qu'une jurisprudence permettrait la transmission des données d'état civil. Mme Touret suggère également qu'une réflexion sur la carte scolaire soit menée collectivement pour avoir plus de clarté sur l'affectation des élèves sur une des deux écoles.

Budget Mairie :

Mme Barbé indique qu'à ce jour le budget n'a pas été voté. En raison des charges élevées, le fonctionnement devrait s'apparenter à celui de cette année (un budget fournitures/élève ; un budget sorties). Concernant le budget sorties, Mme Touret demande des précisions sur ce à quoi correspond une « sortie/classe » (1 transport par classe ou 1 transport par sortie avec plusieurs classes). La mairie souhaite effectivement rassembler les classes dans un même bus pour des contraintes budgétaires. Or, la configuration pédagogique de Daniel Roques (contrairement à une grande école) ne permet pas cela (au théâtre, aux JMF, les spectacles sont adaptés en fonction des âges et donc des classes).

Le budget Noël sera pour sa part consacré à un spectacle offert à tous les enfants pradois qui aura lieu à la Prade. Les enseignantes en profitent pour remercier chaleureusement la mairie pour les livres offerts aux enfants. En termes de logistique, elles demandent par contre à ce qu'un seul livre par niveau soit choisi (si cette option devait se reproduire) car il y a eu de nombreuses disputes entre les élèves.

Le budget exceptionnel concernera le projet musique du mois de mai. A ce jour, aucun montant ne peut être indiqué. Le financement a par contre été acté par la mairie.

Travaux école :

Mme Barbé explique que l'architecte a été choisi (M. Montal) et qu'un avant-projet est en cours. Une réunion technique est prévue le 14/03 en présence de Mme Touret qui s'engage à faire valoir l'intérêt des élèves. Mme Barbé (ainsi que les membres du conseil d'école) souhaite une co-construction afin que le projet réponde au mieux aux besoins des enfants et au fonctionnement de l'école. Celle-ci insiste également sur la nécessité d'un échange plutôt que sur la présentation d'un projet finalisé. M. Cammas demande le niveau d'avancement du projet. Mme Barbé indique ne pas avoir d'informations précises. M. Fernandez se questionne sur le fait que la mairie n'ait pas sollicité le corps enseignant pour indiquer les besoins et que les premières ébauches aient été faites sans leur retour. M. Denier rappelle que la stratégie de financement visait la rénovation énergétique du bâtiment.

Les enseignantes s'interrogent également sur l'installation du VPI dont la subvention a été demandée.

Rythmes scolaires :

L'année 2022 signe la fin d'un cycle de 3 ans. Il s'agit de dresser un bilan de l'organisation de la semaine et du rythme scolaire dans ses aspects positifs et négatifs (et non une appréciation qualitative de l'ALAE). Suite aux débats, s'en suit un vote à main levée qui donne 6 voix à la semaine de 4 jours et ½ et 5 voix à la semaine de 4 jours. Majoritairement, les enseignantes sont défavorables à la semaine actuelle. Elles mettent en avant la fatigue importante des enfants, leur lassitude dans la semaine à rallonge, leur excitation excessive et leur attention diminuée. Elles soulignent également que les après-midis très courtes ne permettent pas de mener à bien tous les apprentissages. De leur côté, les parents délégués approuvent l'organisation actuelle car elle leur semble pertinente et cohérente avec leur rythme de travail ; la semaine actuelle permettrait un sommeil régulier de leurs enfants. Certains soulignent également les apports culturels bénéfiques du périscolaire. La mairie, quant à elle, insiste sur la cohérence territoriale (entre les communes environnantes de Cahors) entre autres quant au fonctionnement des centres de loisirs. Mme Barbé revient sur l'historique et la volonté de la mairie de respecter les rythmes des enfants. Mme Dall'Asen rappelle que les enseignantes avaient formulé le souhait de moduler les horaires de l'école et entre autres de déplacer le temps périscolaire après le temps d'enseignement.

➤ **INTERVENTION DES PARENTS DELEGUES**

M. Cammas revient sur la possibilité d'installer un passage piéton devant le portail. La mairie indique que cette option a été repoussée pour des raisons budgétaires. Les enseignantes proposent alors une solution alternative qui consisterait à reculer le portail pour aménager un espace extérieur qui mette davantage en sécurité parents et élèves et qui permettrait également de supprimer l'angle mort (en termes de surveillance). Mme Touret indique que le choix d'utiliser deux sorties (en raison de la situation sanitaire) sera pérennisé car il permet un meilleur accueil des familles, fluidifie les déplacements dans l'établissement et permet de diminuer les risques dans l'escalier qui mène à la porte principale.

Mme Touret rappelle à cette occasion qu'elle a demandé à la mairie de diffuser une communication auprès des familles de l'école pour faire stopper le drive devant l'établissement. Cette difficulté se passant sur la voie publique, la responsabilité en incombe à celle-ci.

M. Denier s'interroge également sur la piscine. Les enseignantes indiquent qu'après de nombreux allers-retours du protocole, elles avaient préféré annuler la piscine (qui devait au final simplement concerner la classe des CM pour 3/4 séances). Elles regrettent que le savoir nager ne puisse être validé par ces élèves-là et espèrent que la situation sanitaire sera autre l'année prochaine. M. Denier souligne que de nombreux enfants se sont noyés ces deux dernières années et que l'enseignement de la natation est primordial, ce avec quoi sont totalement d'accord les enseignantes.

➤ **BILAN ET PROJET DE L'ALAE**

L'emploi du temps du personnel a été réorganisé en raison des 1607 heures (39 heures/semaine sur périodes scolaires et 31h/semaine pendant les vacances). La mairie n'embauche désormais plus de prestataires extérieurs.

Concernant les activités, les enfants ont :

- créé des affiches sur les droits des enfants en partenariat avec les Francas, mené un projet BD, réalisé un morpion en pâte Fimo et ont participé à un concours Modeler c'est gagner (Manon) ;
- fait des jeux de société, se sont occupés du potager et ont construit un mur végétal (Marine)
- participé à des jeux extérieurs (Nancy)
- participé au printemps des poètes (affichage à la bibliothèque) et réalisé des jeux numériques sur tablette (Sandra). Une intervention sur l'addiction aux jeux a également été proposée aux plus âgés.

Des outils de communication ont également été développés sur le site mairie (onglet ALAE).

Les personnels ont reçu une formation sur les gestes qui sauvent et sur les défibrillateurs.

Un appel à projet (avec 80% de subventions CAF) a été remporté : dans le cadre d'un projet innovant (la mise en place d'un poulailler à l'école). A ce titre, une paysagiste interviendra sur temps scolaire pour former les élèves aux besoins de la poule et sur le circuit de l'œuf. La construction du poulailler (en lien avec le centre social) sera réalisée par les enfants avant les vacances d'avril. L'école va donc disposer d'une couveuse pour faire éclore ses poussins.

Pour information l'appel à projet de cette année concerne la végétalisation de la cour.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Les enseignantes tiennent à remercier la mairie pour le changement des chaises dans la classe des CP/CE1 et des CE1/CE2. Grâce au système choisi, les enfants ne peuvent plus se balancer ni faire grincer les pieds. Il ne reste plus que la classe de maternelle et le mobilier de l'école aura été remis à neuf dans son ensemble.

Mme Touret signale qu'il manque la radio à piles dans la valise PPMS. Le matériel à fournir est de la responsabilité de la mairie. Cette demande date de l'année scolaire précédente.

Concernant le visiophone et le téléphone, Mme Touret explique que les deux ne fonctionnent pas correctement. Les parents font remonter une mauvaise qualité des échanges audio. Quant au téléphone fixe, au bout d'une minute trente environ la communication devient inaudible. La mairie fait tout pour résoudre le problème mais ce dysfonctionnement qui perdure depuis de nombreux mois est complexe à gérer au quotidien. Les prestataires ont été contactés et la mairie est en attente.